



Article court : À qui appartient la criminologie? Présentation au 18e colloque de l'Association internationale des criminologues de langue française

Ismehen Melouka¹

¹ Doctorante en criminologie à l'Université de Montréal, Canada
Contact : ismehen.melouka@umontreal.ca

Résumé

La criminologie, en tant que discipline académique, reflète souvent les dynamiques institutionnelles et sociales dans lesquelles elle est ancrée. À l'École de criminologie de Montréal, les tendances dans la production étudiante, notamment les thèses et mémoires ($\mu=408$), illustrent cette réalité, soit une prédominance des perspectives criminologiques conventionnelles et la faible inclusion des populations marginalisées dans les travaux académiques. Ce court article reprend la présentation au 18e colloque de l'Association internationale des criminologues de langue française (AICLF), dans laquelle les données issues de l'étude (Rouleau *et al.*, 2024) ont été présentées.

Mots clés

Police, terrain de recherche difficile

Who does criminology belong to? Presentation at the 18th Congress of the Association internationale des criminologues de langue française

Abstract

Criminology, as an academic discipline, often reflects the institutional and social dynamics in which it is embedded. At the École de criminologie de Montréal, trends in student production, notably theses and dissertations ($\mu=408$), illustrate this reality: a predominance of conventional criminological perspectives and the low inclusion of marginalized populations in academic work. This short article summarizes the presentation at the 18th Congress of the Association internationale des criminologues de langue française (AICLF), where data from the study (Rouleau *et al.*, 2024) were presented.

Keywords

Police, challenging fieldwork environment

Introduction

Cet article se concentre sur l'analyse des perspectives criminologiques étudiées à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et examine la prévalence et la nature de l'inclusion des populations marginalisées dans la production académique. L'analyse repose sur un corpus de 408 thèses et mémoires publiés entre 1998 et 2019. Par un examen détaillé, nous mettons en évidence comment ces travaux s'alignent sur les approches conventionnelles dominantes.

L'étude dont il est question prend place dans le contexte global de 2020, marqué notamment par le meurtre de George Floyd aux États-Unis, et plus largement par les inégalités raciales dans le système pénal en Amérique (Armony *et al.*, 2019). Ce portrait social et politique a fortement sensibilisé mes collègues et moi-même au rapport de pouvoir inhérent à la pratique criminologique, ainsi qu'au racisme systémique affectant principalement les personnes autochtones, noires et arabes auprès desquelles nous sommes portées à intervenir. Nous pensons qu'une réflexion critique de nos pratiques criminologiques, tant sur le terrain que notre engagement dans la recherche, était de mise afin de favoriser une criminologie orientée vers une plus grande justice sociale. Nous avons notamment publié une lettre ouverte, invitant notre département à entamer une réflexion critique face aux enjeux de brutalité policière, ainsi qu'à l'importance de considérer les réalités des populations marginalisées au sein de notre parcours académique, qui semblait pour nous avoir une incidence sur la production scientifique étudiante. L'écho de cette lettre nous a notamment permis d'obtenir deux offres de financement¹ afin de produire une recherche empirique.

Contexte institutionnel

L'École de criminologie de Montréal (École), fondée en 1960, est le plus grand département de criminologie du monde francophone, offrant plusieurs programmes de premier cycle et des cycles supérieurs, axés sur la criminologie, la sécurité et les études policières (École de criminologie, s.d). Le processus d'institutionnalisation plus large de la criminologie en tant que discipline, combinant les sciences sociales, la psychologie et le droit, survient au même moment que la création de l'École (Bertrand, 2008). En 2015, l'Ordre des criminologues du Québec a été créé, renforçant les rôles professionnels et cliniques des criminologues formés à l'École, alignant leurs rôles avec les objectifs de l'appareil pénal (Quirion, 2018).

Les perspectives criminologiques et les populations marginalisées

Plusieurs courants criminologiques sont développés à l'École, néanmoins, les travaux de F-Dufour et ses collègues (2018) nous permettent de distinguer trois grandes perspectives. La perspective dite conventionnelle représente le statu quo disciplinaire, soit la perspective dominante en criminologie. Elle se concentre sur la personnalité criminelle de l'individu jugé non conforme dont la déviance est essentialisée et met l'accent sur les facteurs biopsychologiques et situationnels pour expliquer la « nature » criminelle (DeKeseredy et Dragiewicz, 2018). Les tenants de cette perspective positiviste optent pour une approche clinique de mesure et de

contrôle des individus, et tendent à marginaliser certaines populations (Cartuyvels, 2007). La perspective de la réaction sociale quant à elle remet en question le statu quo disciplinaire, en soulignant les normes sociales dans le processus de criminalisation et en mettant l'accent sur l'impact de la criminalisation, de la production et de la représentation de la déviance sur les populations marginalisées (Cartuyvels, 2007; F-Dufour *et al.*, 2018). Enfin, la perspective de criminologie critique et de zémiologie offre une alternative au statu quo disciplinaire (DeKeseredy et Dragiewicz, 2018), en plaidant pour une remise en question radicale du système pénal, perçu comme contributif des injustices sociales, allant de la transformation à l'abolition de l'appareil carcéral, par exemple. Les tenants de cette perspective critique centrent leurs recherches sur les dommages sociaux et les injustices subies par les victimes et les groupes marginalisés (Ugwudike, 2015). Ces populations marginalisées présentent des facteurs divers de vulnérabilité, rendant ainsi leur expérience dans l'appareil pénal plus fréquente et aggravée que la population générale. Ces facteurs incluent, mais pas seulement, l'âge, la race, le sexe et l'expression de genre, l'orientation sexuelle, le statut migratoire, la classe sociale et économique, les troubles de santé mentale et de dépendance aux substances ainsi que la victimisation (Balfour et Comack, 2021; Wemmers, 2017).

Méthodologie

L'analyse de la production académique dans un département universitaire permet de mieux comprendre les dynamiques internes qui influencent les orientations de recherche et les perspectives adoptées. Cet article analyse les thèses et mémoires de maîtrise déposés à l'École entre 1998 et 2019. Une attention particulière a été portée à la représentation des populations marginalisées et l'adoption de perspectives non conventionnelles dans les résumés analysés.

L'étude repose sur une analyse empirique réalisée à partir de 408 résumés disponibles en ligne, codés selon des dimensions spécifiques, telles que le domaine d'étude (comportemental, situationnel, systémique, sociétal), le modèle méthodologique (qualitatif, quantitatif, mixte), et l'inclusion de populations marginalisées². Une régression logistique a été utilisée pour déterminer les facteurs qui prédisent le mieux l'usage de perspectives non conventionnelles dans les travaux. L'utilisation de perspectives non conventionnelles (réaction sociale, zémiologie, criminologie critique) représente la variable dépendante, alors que les variables indépendantes incluent 1- la méthodologie (recherche doctorale ou de maîtrise, qualitative (ou mixte), quantitative, et avec cadre théorique explicite), 2- le domaine d'étude (comportemental – *focus sur le comportement individuel*, situationnel – *focus sur l'acte criminel* et sociologique – *focus sur le contexte politico-social et systémique*) et 3- l'intérêt porté aux populations marginalisées selon leurs facteurs de vulnérabilité.

¹ Nous remercions le Centre international de criminologie comparée ainsi que l'École de criminologie pour leur soutien financier respectif.

² La base de données de l'étude ainsi que le livret de codification sont disponibles sur Research Gate aux adresses suivantes : https://www.researchgate.net/publication/360576844_Base_de_donnees_des_memoires_et_theses_de_l%27Ecole_de_criminologie_de_l%27Universite_de_Montreal_1998-2020?channel=doi&linkId=627e9b2f4fid-90417d686ae7&showFulltext=true et https://www.researchgate.net/publication/360576693_Livret_de_codification

Résultats

Les résultats montrent que 71,6 % (N=292) des travaux examinés adoptent une perspective criminologique conventionnelle, tandis qu'une minorité abordait des perspectives alternatives (21,8 % réaction sociale et 6,6% zémiologie). Une étude sur six prend en compte les questions victimologiques, et une étude sur 50 considère les populations autochtones. À peine plus de la moitié des travaux analysés (52,6%) présente des méthodes qualitatives ou mixtes, et la grande majorité (83,6%) sont des mémoires de maîtrise. Les études dont le domaine est sociologique, donc qui intègrent des dimensions sociales, et non pas comportementales ou situationnelles, ou encore qui utilisent des méthodes qualitatives, sont les plus susceptibles d'adopter des perspectives non conventionnelles. En effet, les résultats montrent que l'inclusion des populations racialisées et de la classe sociale dans les études est fortement corrélée avec l'adoption de perspectives non conventionnelles. En particulier, les études qui se concentraient sur la race sont sept fois plus susceptibles de remettre en question le statu quo criminologique. De plus, les travaux utilisant des méthodes qualitatives ou s'inscrivant dans le domaine sociologique tendaient également à privilégier des perspectives critiques. À l'inverse, les études axées sur les comportements et les caractéristiques personnelles comme l'âge ont tendance à rester dans un cadre conventionnel, mettant le focus sur la prévention des comportements délinquants juvéniles, avec des objectifs de gestion et de contrôle sur les jeunes, plutôt que de s'intéresser aux dimensions sociales et économiques liées à la vulnérabilité des jeunes délinquants et d'engager une critique des systèmes qui exercent une surveillance sur les jeunes jugés délinquants.

Discussion

Ces résultats suggèrent que la criminologie à l'École de Montréal reste largement ancrée dans des pratiques conventionnelles. Cela reflète non seulement les tendances disciplinaires internationales, mais aussi les pressions institutionnelles et sociales qui structurent la recherche criminologique. En effet, les institutions universitaires exercent une influence sur la production académique, notamment en déterminant les axes de recherches (*et de financement!*) prioritaires et en privilégiant certains thèmes et approches théoriques (Brantingham *et al.*, 2017; F-Dufour *et al.*, 2018). Ce pouvoir d'influence peut alors structurer les choix des étudiant.e.s, qui ont plus d'intérêt à orienter leur pratique selon les approches favorisées par les départements. De plus, le contexte sociopolitique, largement influencé par le néolibéralisme, façonne les attentes envers la recherche scientifique, où la compétitivité du marché du travail incite les jeunes diplômés à s'orienter vers des perspectives appliquées qui facilitent leur insertion professionnelle (Bertrand, 2008; Loader et Sparks, 2012). En somme, selon l'analyse produite, la préférence pour des perspectives conventionnelles ou non dépend largement des variables liées aux populations étudiées et à la méthodologie adoptée. La prise en compte des populations marginalisées, en particulier, semble être un moteur important de la critique du statu quo disciplinaire. L'analyse de la production académique dans le domaine de la criminologie montre une forte prévalence des perspectives conventionnelles, souvent centrées sur des approches traditionnelles du crime et de la justice.

Conclusion

Cette étude vise à encourager une réflexion continue sur l'évolution disciplinaire. La criminologie, en tant que science humaine, doit intégrer une diversité de perspectives pour rester pertinente et favoriser les réflexions entourant la prise en compte des populations marginalisées, souvent les plus affectées par le système pénal (Karstedt, 2021; Maynard, 2017). Les constats élaborés dans cet article soulèvent des questions sur la manière dont les étudiant.e.s choisissent leurs sujets de recherche et sur l'influence des dynamiques institutionnelles, qui tendent à marginaliser les approches critiques qui remettent en question les structures de pouvoir pourtant inhérentes à la discipline criminologique (Loader et Sparks, 2012).

Références

- Armony, V., Hassaoui, M., et Mulone, M. (2019). Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées. *Analyse des données du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) et élaboration d'indicateurs de suivi en matière de profilage racial*, 134.
- Balfour, G., & Comack, E. (Eds.). (2021). *Criminalizing women: Gender and (in) justice in neoliberal times*. Fernwood Publishing.
- Bertrand, M. A. (2008). Nouveaux courants en criminologie: «études sur la justice» et «zémiologie». *Criminologie*, 41(1), 177-200.
- Brantingham, P., Brantingham, P., et Kinney, B. (2017). Criminology in Canada: the context of its criminology. *The handbook of the history and philosophy of criminology*, 360-376.
- Cartuyvels, Y. (2007). La criminologie et ses objets paradoxaux: retour sur un débat plus actuel que jamais?. *Déviance et société*, 31(4), 445-464.
- DeKeseredy, W. S., & Dragiewicz, M. (2018). Introduction Critical criminology: Past, present, and future. In *Routledge handbook of critical criminology* (pp. 1-12). Routledge.
- École de criminologie. s.d. "Présentation." École de criminologie - Université de Montréal. Repéré le 21 février 2024. <https://crim.umontreal.ca/notre-ecole/presentation/>.
- F.-Dufour, I., Villeneuve, M. P., et Martel, J. (2018). Portrait de la criminologie québécoise des dix dernières années selon le courant, la méthodologie et l'appartenance institutionnelle des auteurs. *Criminologie*, 51(1), 143-167.
- Karstedt, S. (2021). Inequality and punishment: A global paradox?. *Journal of Criminology*, 54(1), 5-20.
- Loader, I., & Sparks, R. (2012). Beyond lamentation: Towards a democratic egalitarian politics of crime and justice. *Policing: Politics, culture and control*, 11-42.
- Maynard, R. (2017). *Policing Black lives: State violence in Canada from slavery to the present*. Fernwood Publishing.
- Quirion, B. (2018). Un demi-siècle d'intervention en criminologie. Approche critique et enjeux actuels autour de la création de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec. *Criminologie*, 51(1), 291-315.

Rouleau, A. M., Melouka, I., & Pérusse-Roy, M. (2024). Whose Criminology?: Marginalised Perspectives and Populations Within Student Production at the Montreal School of Criminology. In *Marginalised Voices in Criminology* (pp. 182-200). Routledge.

Ugwudike, P. (2015). *An introduction to critical criminology*. Policy Press.

Wemmers, J. A. M. (2017). *Victimology: a Canadian perspective*. University of Toronto Press.